



BULLETIN D'ADHESION 2022

Merci de **compléter** ce bulletin, et de le **retourner à la CFTC-MAE** avec votre règlement :
par courrier : Christine KLICH// Bulletin CFTC-MAE // 9 rue du professeur Calmette // 60180 NOGENT SUR OISE
ou par courriel : cftc-mae@franceagrimer.fr et cftc@agriculture.gouv.fr, si virement

NOM : _____ PRENOM : _____
NE(E) LE : _____ A : _____

STATUT :

Titulaire -----> Corps : _____ Grade : _____ IM : _____
 Statut unifié (SU) -----> Groupe : _____ Niveau : _____ IM : _____
 Contractuel(le) -----> CDD / CDI Catégorie : A B C
 Retraité(e) -----> Date de départ en retraite : _____

COORDONNEES PROFESSIONNELLES

Structure : _____
Service : _____
Adresse : _____
Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____
Courriel : _____

Pour les agents FranceAgriMer, ODEADOM ou INAO : adhérents au CAS HORIZON : oui non

COORDONNEES PERSONNELLES

Rue : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____
Courriel : _____

Je préfère recevoir les informations de la CFTC-MAE à mon adresse mail personnelle

PAIEMENT DE LA COTISATION

Je règle ma cotisation de € (cf tableau de cotisations) par :

- chèque, daté et signé, libellé à l'ordre de la CFTC-MAE
- 4 chèques maximum, datés et signés, libellés à l'ordre de la CFTC-MAE
(j'indique au dos les dates d'encaissement souhaitées)
- virement bancaire (cf RIB du syndicat au verso du tableau de cotisations)
- espèce

Le montant tient compte du taux de temps partiel : _____%

La législation actuelle permet de bénéficier d'un **crédit d'impôt** à hauteur de 66% du montant de la cotisation bénéficiant à toutes les personnes, imposables ou non. Vous recevrez votre reçu fiscal début 2023

J'accepterais de participer à des commissions, comités ou groupes de travail. Vous pouvez me contacter à ce sujet :

- Si c'est en visio : oui non
- Si c'est en présentiel : oui non

En adhérant à la CFTC-MAE je m'engage à respecter les statuts du syndicat

En signant ce formulaire, j'accepte que mes données personnelles soient enregistrées :

✓ **sur le fichier informatique de la CFTC-MAE**

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la trésorière de la CFTC-MAE par courriel aux adresses suivantes : christine.klich@franceagrimer.fr ou cftc-mae@franceagrimer.fr

✓ **sur le fichier informatique fédéral INARIC**

À la CFTC, vos données personnelles sont protégées.

La sécurité de vos données personnelles a toujours été une priorité pour la CFTC et se renforce encore avec la mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) depuis le 25 mai 2018. En remplissant ce bulletin d'adhésion, vous acceptez que la CFTC mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce bulletin, uniquement dans le cadre des activités syndicales de la CFTC : l'information et la formation, l'action syndicale, la consultation, la gestion des cotisations.

En l'occurrence, vous autorisez la CFTC à communiquer avec vous afin de vous apporter des informations complémentaires sur ses activités via les coordonnées collectées dans ce bulletin. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, la CFTC s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'ils soient ou à des fins commerciales, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données. Vous pouvez à tout moment nous demander de rectifier ou de supprimer certaines de vos données de notre base INARIC (fichier informatique fédéral).

Contact CFTC du Délégué à la Protection des Données : dpo-cftc@cftc.fr

**APRÈS ENREGISTREMENT DE VOTRE INSCRIPTION PAR NOS SERVICES
VOUS RECEVREZ UN MAIL VOUS INVITANT À VALIDER VOTRE COMPTE CFTC**

À :

Le :

SIGNATURE :

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DE 2022

Les élections professionnelles : CSA (ex CT) et CAP, se dérouleront en décembre 2022
Les élections au CAS HORIZONS en novembre 2022 (uniquement pour les agents de FAM, ODEADOM et INAO).

Nous devons dès à présent commencer à préparer nos listes.

A cet effet peux-tu nous indiquer si tu acceptes de poser ta candidature sur la/les liste(s) de :

: CSA central du MAA (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation), de FAM, de l'ASP et de l'INAO, l'ODEADOM

: CSA local du MAA (DRAAF, DDT, DDETSPP, etc), de FAM (DRAAF), ASP (Régions), INAO (Régions)

: CAP concernée par son corps (Secrétaire administratif, Attaché, IAE, etc.)

: CCP des contractuels et du statut unifié

: Le Conseil d'Administration du centre d'actions sociales « HORIZON » pour les agents de FAM, ODEADOM et l'INAO

ATTENTION : pour être candidat il faut avoir adhérer au CAS Horizon avant le 31/03/2022

: Le conseil d'administration du centre d'actions sociales « AUDAS » pour les agents de l'ASP

: Le conseil d'administration du centre d'actions sociales « ASMA » pour les agents du MAA

: Autres : à préciser

D'autre part :

: J'accepte d'aider lors de la campagne électorale : tractage, ambassadeur de l'Alliance du Trèfle, etc...

N'hésite à nous faire remonter le nom et prénom d'agents qui accepteraient d'être sur nos listes Alliance du Trèfle, avec ou sans étiquette CFTC-MAE aux adresses suivantes :

cftc-mae@franceagrimer.fr et cftc@agriculture.gouv.fr